

■ **AC Alex Chautemps Electricité**, à Morges (FOSC du 03.07.2002, p. 17). Nouvelle raison de commerce: **AC Electricité Chautemps Alex**. Siège transféré à Préverenges, route du Lac 21. Le titulaire est désormais à Denges.  
Journal no 12055 du 16.12.2003  
(02043564 / CH-550.1.030.237-0)